

Communiqué de presse

Paris, le 8 septembre 2021

# Offre sur Iliad : Xavier Niel détient à date 84,13% du capital d'Iliad

Le 30 juillet dernier, Monsieur Xavier Niel, actionnaire de contrôle d'Iliad, lançait par l'intermédiaire de sa holding HoldCo II une offre publique d'achat simplifiée sur les actions Iliad au prix de 182 euros par action, représentant une prime de 61,0% sur le cours de clôture du 29 juillet.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a émis le 7 septembre 2021 son visa sur la note d'information et la note en réponse relatives à l'offre.

Suite à des achats sur le marché et compte tenu des engagements d'apport à l'offre et à l'initiateur de certains actionnaires historiques et dirigeants du Groupe et du FCPE des salariés du Groupe ainsi que des accords de liquidité ayant vocation à être conclus, le total des actions détenues ou ayant vocation à être détenues par HoldCo II atteint 84,13% du capital.

Comme indiqué précédemment, si à l'issue de l'offre, le nombre d'actions non présentées à l'offre ne représente pas plus de 10% du capital et des droits de vote d'Iliad, HoldCo II demandera à l'AMF la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire.

La note d'information et la note en réponse relatives à l'offre sont mises à disposition sur les sites internet d'Iliad et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org))